



RAPPORT ANNUEL 2013

CONSEIL DE QUARTIER
DE L'AÉROPORT

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



**RAPPORT ANNUEL 2013
CONSEIL DE QUARTIER
DE L'AÉROPORT**

8 AVRIL 2014

TABLE DES MATIÈRES

1. Mot du président.....	5
2. Présentation du Conseil de quartier de l'Aéroport	7
2.1. Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier	7
2.2. Les membres du conseil d'administration	7
2.3. Le territoire du quartier	8
3. Fonctionnement du conseil de quartier	8
3.1. Séances régulières et de travail.....	8
3.2. Participation à d'autres activités	9
4. Actions du conseil de quartier	9
4.1. Plan d'action 2013.....	9
4.2. Actions touchant le plan d'action 2013.....	10
4.3. Actions découlant des demandes de la Ville.....	11
4.4. Autres préoccupations des citoyens, du conseil et des organismes.....	12
4.5. Les résolutions du conseil de quartier 2013	13
5. Bilan et états financiers au 31 décembre 2013	16

1. Mot du président

Les membres du conseil d'administration du Conseil de quartier de l'Aéroport sont heureux de vous présenter le bilan de nos activités et de nos réalisations pour l'année 2013. À la lecture de ce rapport, vous pourrez constater que le conseil est très actif dans son milieu et qu'il joue avec efficacité son rôle d'interlocuteur privilégié auprès de la Ville. La dernière année a vu de nouvelles préoccupations apparaître, mais il est aussi encourageant de voir la réalisation de certains dossiers importants du conseil. Autre phénomène intéressant, notre Arrondissement consulte de plus en plus les citoyens afin que les différents acteurs puissent ensemble trouver des solutions aux problématiques de notre quartier.

Il est important de rappeler dès le départ que le conseil de quartier n'est pas un comité décisionnel, mais essentiellement une instance de recommandation. Nous travaillons en collaboration avec la Ville de Québec et notre Arrondissement et c'est donc dans cette perspective que plusieurs interventions décrites dans le présent rapport ont été réalisées. En voici un résumé :

Maintenant que notre plan directeur de quartier est adopté, nous devons nous assurer de sa mise en application avec les différents acteurs du milieu. En juin dernier, la personne responsable du dossier à l'Arrondissement a suggéré que le conseil priorise 4 à 5 actions du plan directeur. Le travail de réflexion a été fait durant l'automne, et en janvier 2014, un document a été adopté dans lequel il précise les 5 orientations qui ont été retenues pour les prochaines années. Par contre, le conseil de quartier est soucieux de garder à l'esprit les autres orientations qui sont toutes aussi importantes pour le développement du milieu.

Le dossier du boulevard Chauveau a été au cœur de nos préoccupations en 2013. La persévérance des citoyens et l'écoute de la Ville ont permis un dénouement qui actuellement semble satisfaire l'ensemble des résidents du secteur. Après la rencontre tenue en octobre 2012 avec les citoyens concernés, la Ville a refait ses devoirs en présentant une nouvelle solution pour régler la perte de stationnements et la problématique de la vitesse sur le boulevard Chauveau. Nous verrons vraiment cette année si les problèmes sont résorbés puisque l'application du nouveau lignage a été réalisée en août 2013.

Nous constatons que 80 % du territoire du conseil de quartier est couvert par le milieu agricole et pourtant, plusieurs personnes ne semblent pas informées de l'importance de ce secteur sur le territoire du quartier de l'Aéroport. Étant l'une de nos orientations, le conseil entend s'impliquer activement dans le plan de développement du zonage agricole (PDZA) que la communauté métropolitaine de Québec désire développer dans les prochaines années. Nous désirons obtenir un siège sur le comité afin de faire valoir le point de vue des citoyens du secteur qui ne sont pas représentés par les autres groupes sur ce comité. L'année 2014 est d'ailleurs déclarée l'Année internationale de l'agriculture familiale (AIAF) par l'ONU.

Autre préoccupation importante du conseil : la qualité de l'air. Le secteur Champigny est souvent le théâtre d'épisodes de smog principalement causés autant par les particules des systèmes de chauffage d'appoint en hiver que par les feux extérieurs en été. La position du conseil n'est pas d'interdire les poêles à bois ou les feux extérieurs, mais de sensibiliser les citoyens à respecter les normes en vigueur pour le bien de tous. Il est important de se rappeler que les foyers intérieurs et extérieurs ne doivent pas être des incinérateurs. Un sous-comité du conseil travaille actuellement à sensibiliser tous les citoyens aux problèmes causés par le chauffage au bois et les foyers extérieurs et de réduire leur impact au niveau de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Ce dernier a produit une présentation PowerPoint qui explique

bien cette problématique. Le document de travail est disponible sur le site Internet du Conseil de quartier.

Depuis quelques années, le conseil intervenait auprès du Réseau de transport de la Capitale (RTC) en lien avec la problématique du transport en commun dans notre secteur. En plus des améliorations des services souhaitées, le problème de la disparition du « Parc-O-Bus Duplessis » n'est pas réglé. Une relance a été faite pour obtenir des réponses, mais à ce jour, aucun nouveau développement n'est survenu dans ce dossier.

Le dossier du centre de valorisation des matières organiques à ciel ouvert que la Ville souhaitait implanter dans le secteur agricole de notre quartier semble se régler à l'avantage des citoyens du secteur. Le refus de l'Aéroport de Québec de voir s'implanter le centre près des pistes en raison du péril aviaire a forcé la Ville à trouver un nouvel emplacement.

La table de concertation des sept (7) conseils de quartier de l'Arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge est toujours active. L'une des premières actions fut d'organiser, le 28 janvier 2013, une rencontre sur le thème de la sécurité publique avec M. Marc Des Rivières, directeur de la Division du transport de la Ville de Québec. Cette rencontre était offerte aux membres des conseils de quartiers et aux citoyens impliqués dans des comités de sécurité. Une autre conférence a eu lieu le 24 février 2014, soit « *Densifier à l'échelle humaine* ».

Nous souhaitons également amener l'Arrondissement à revoir la diffusion de l'information par la Ville concernant les changements de zonage et les dérogations mineures. Nous aimerions que les citoyens concernés par ces changements soient informés au début du processus et non à la fin.

Le conseil fut également à l'écoute des préoccupations citoyennes qui nous ont été adressées tout au long de l'année et auxquelles nous nous sommes assuré, en fonction de notre rôle, qu'elles ne tombent pas lettre morte. Ainsi, des interventions ont particulièrement été réalisées dans les domaines de la circulation, de la sécurité, des pistes cyclables, de l'entretien des parcs, de l'offre de services en loisirs, etc. La section 4.2 du rapport vous présente un résumé de nos actions.

Également durant l'année, le conseil vote plusieurs résolutions sur différents sujets qui touchent notre secteur de vie et d'activités. Régulièrement, nous relançons les diverses instances de l'Arrondissement ou de la Ville de Québec sur les différentes résolutions prises durant l'année afin d'assurer un suivi. La section 4.5 brosse un état de nos résolutions et des actions prises.

En terminant, je veux remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur implication et pour leur temps qu'ils ont consacré à permettre d'améliorer la qualité de vie de tous les citoyens du quartier. Une mention spéciale d'appréciation et de reconnaissance à M^{me} Priscilla Lafond ainsi qu'à M^{me} Cristina Bucica pour leur excellente collaboration qui a permis de faciliter grandement le travail du conseil d'administration et l'apport significatif et réel qu'il peut apporter aux citoyens résidents du Conseil de quartier de l'Aéroport.

Réjean Martel, président
Conseil de quartier de l'Aéroport

2. Présentation du Conseil de quartier de l'Aéroport

2.1. Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la politique de consultation publique¹ adoptée par la Ville de Québec en novembre 2003 afin de permettre à la population de participer à la planification et à l'évaluation des services municipaux.

Son rôle est de faciliter la consultation de la population sur les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation, le conseil de quartier est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier, tels que la sécurité, la circulation, les loisirs et la vie communautaire, l'environnement ou l'aménagement du quartier.

Le Conseil de quartier de l'Aéroport a été constitué le 27 avril 2005 à la demande de la population. Sont membres du conseil de quartier toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier, ainsi que les personnes majeures qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Lors de l'assemblée de constitution du 27 avril, les personnes présentes ont également choisi le nom du quartier qui fait référence à cet équipement majeur situé en plein centre du quartier.

2.2. Les membres du conseil d'administration

Les affaires du conseil de quartier sont administrées par un conseil d'administration composé de huit (8) membres élus par la population du quartier pour un mandat de deux (2) ans : quatre (4) hommes, quatre (4) femmes. Le conseil peut coopter trois (3) personnes. Les conseillers municipaux dont le district ou une partie de celui-ci se situe dans les limites du quartier sont également membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote. Une (1) personne ressource du Service des communications publiques de la Ville de Québec soutient le conseil de quartier dans ses activités et assure le suivi des dossiers auprès de l'administration municipale.

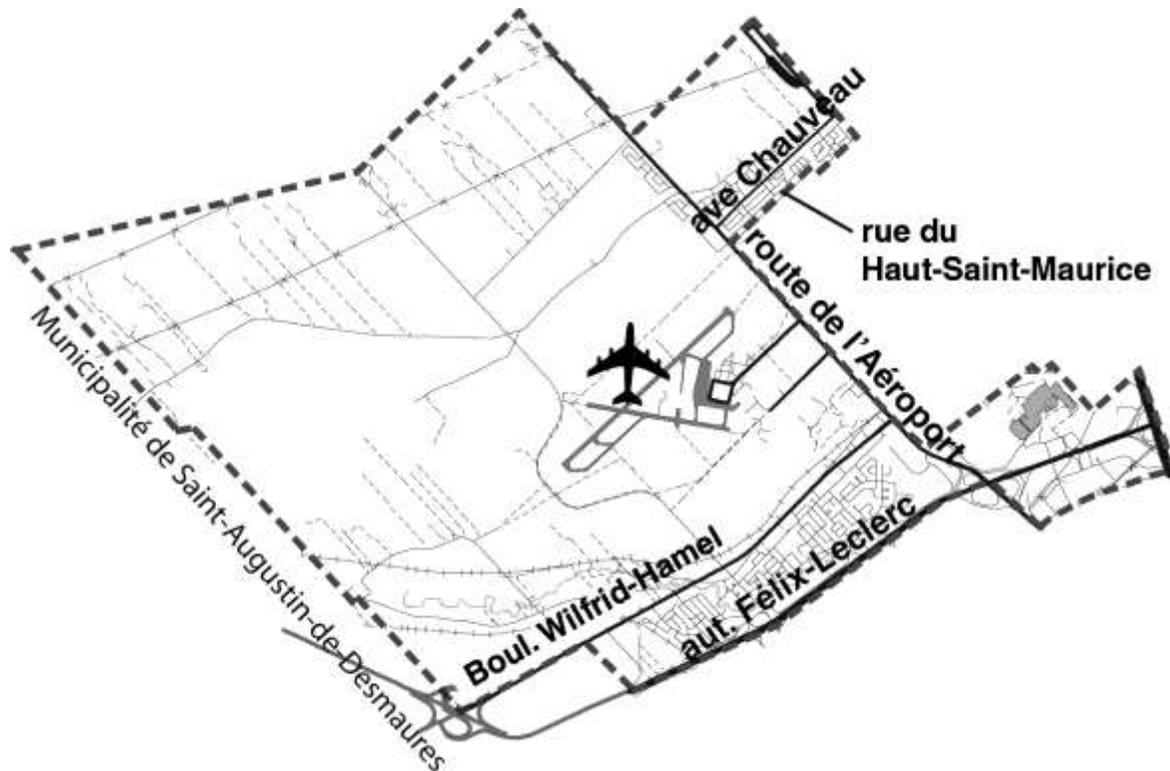
En 2013, le conseil d'administration était composé de :

M. Réjean Martel	Président
M. Laurier Bérubé	Vice-président
M. Julien Landry	Trésorier
M ^{me} Line Poulin	Secrétaire
M. Jean Denis Brisson	Administrateur (septembre 2013, membre coopté)
M. Benoît Lemieux	Administrateur
M. Alain Michard	Administrateur (jusqu'en avril 2013)
M. Adélar Racine	Administrateur (jusqu'en avril 2013, membre coopté)
M ^{me} Lucie Saint-Gelais	Administratrice
M ^{me} Nicole Thibault	Administratrice
M. Jean Guilbault	Conseiller municipal jusqu'en octobre 2013
M. Rémy Normand	Conseiller municipal depuis novembre 2013
M. Laurent Proulx	Conseiller municipal depuis novembre 2013

¹ Règlement municipal R.V.Q. 204

2.3. Le territoire du quartier

Le territoire du Conseil de quartier de l'Aéroport est illustré par la carte ci-dessous.



3. Fonctionnement du conseil de quartier

3.1. Séances régulières et de travail

Au cours de l'année 2013, le conseil d'administration a tenu dix (10) séances qui ont eu lieu les 8 janvier, 12 février, 12 mars, 9 avril (assemblée générale annuelle), 14 mai, 11 juin, 10 septembre, 22 octobre, 12 novembre et 10 décembre. Les réunions du conseil d'administration du conseil de quartier sont publiques et, sauf exception, le second mardi du mois, en soirée (19 h), sauf en juillet et en août.

Afin de faciliter la participation et l'implication citoyennes des deux (2) secteurs qui composent le quartier (district Champigny, au sud-ouest, et district Chauveau, au nord-est), le conseil d'administration a décidé de tenir les réunions en alternance :

- Centre de loisirs Trois-Saisons, 1390 rue Buffon (secteur Chauveau);
- Centre communautaire Champigny, 7519, boulevard Wilfrid-Hamel (secteur Champigny) ou dans la salle polyvalente de l'école les Primevères, 1485, rue Félix-Antoine-Savard lorsque le centre communautaire de Champigny n'est pas disponible.

Pour connaître les dates des rencontres et les sujets traités, surveillez l'agenda publié dans le bulletin municipal « Ma Ville : D'un arrondissement à l'autre », dans l'agenda communautaire de l'hebdomadaire local « L'Appel » ainsi que sur le site Internet de la Ville de Québec (www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier).

3.2. Participation à d'autres activités

Outre ces rencontres, des membres du conseil de quartier ont participé à différentes séances d'information, groupe de travail ou de consultation tenue par la Ville de Québec, par notre Arrondissement ou par d'autres organismes du quartier pour s'informer sur les projets et les mesures susceptibles d'avoir un impact pour le quartier.

- Soirée d'information sur la sécurité routière organisée par la Table des présidents des conseils de quartier de l'Arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge. Messieurs Julien Landry, Benoît Lemieux, Réjean Martel et Alain Michard étaient présents. (28 janvier)
- Réunion organisée par l'Arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge afin de présenter le plan d'affaires 2012-2015 de l'Arrondissement. Messieurs Laurier Bérubé, Benoît Lemieux et Réjean Martel ainsi que Madame Lucie Saint-Gelais étaient présents. (5 juin)
- Rencontre d'information pour les citoyens touchés lors des inondations du 1^{er} juin dernier. Messieurs Benoît Lemieux et Réjean Martel ainsi que Madame Line Poulin étaient présents. (5 juin)
- Lors de notre rencontre de juin, Madame Line Rochette du CSSS de la Vieille-Capitale présentait au conseil de quartier le profil socio-économique de notre quartier. Tous les membres du conseil étaient présents. (13 juin)
- Soirée d'information relativement au boulevard Chauveau. Messieurs Laurier Bérubé, Benoît Lemieux, Julien Landry et Réjean Martel ainsi que Madame Line Poulin étaient présents. (20 juin)
- Conférence de presse pour annoncer le début des travaux à la base de plein air de Sainte-Foy afin d'aménager un pavillon d'accueil ainsi que des terrains de volleyball. Monsieur Réjean Martel était présent. (8 septembre)
- Soirée d'information sur le PDZA. Messieurs Laurier Bérubé, Jean Denis Brisson, Julien Landry, Benoît Lemieux et Réjean Martel ainsi que Mesdames Line Poulin et Lucie Saint-Gelais étaient présents. (8 octobre)
- Échange sur l'offre de services en matière de loisirs de l'Arrondissement. Messieurs Julien Landry, Benoît Lemieux et Réjean Martel ainsi que Madame Line Poulin étaient présents. (22 octobre)

4. Actions du conseil de quartier

4.1. Plan d'action 2013

Les membres du conseil de quartier ont identifié trois (3) axes d'intervention qui regroupent l'ensemble des sujets sur lesquels ils souhaitaient avoir un impact. Ainsi, les interventions ont toujours été orientées en fonction des objectifs suivants :

1. Élaborer un **plan de quartier**
2. Contribuer à la **qualité de vie** du milieu
 - 2.1. Améliorer la circulation dans le quartier (sécurité, vitesse, piétons, cyclistes, signalisation, éclairage et trottoirs)
 - 2.2. Améliorer les pistes cyclables et les sentiers piétonniers
 - 2.3. Améliorer l'accès au transport en commun pour les résidants du quartier

2.4. Préserver la qualité de l'environnement et du milieu de vie

3. Soutenir **la vie communautaire** dans le quartier

3.1. Centre multifonctionnel dans le secteur de Champigny (loisirs et vie communautaire)

3.2. Développer une meilleure vie de quartier

3.3. Établir des liens entre les organismes du quartier et favoriser la concertation

4.2. Actions touchant le plan d'action 2013

1. Contribuer à la **qualité de vie** du milieu

- **Dossier de la qualité de l'air dans notre secteur** : Notre secteur est aux prises avec des épisodes de smog durant toute l'année. Le chauffage au bois et les feux à ciel ouvert sont l'une des sources importantes du problème. Un sous-comité du Conseil travaille actuellement sur des méthodes pour sensibiliser les citoyens à modifier leur comportement. Des actions concrètes seront réalisées en 2014.
- **Dossier des bandes riveraines** : En février dernier, le Conseil a été informé qu'un projet de règlement omnibus annonçait l'interdiction de couper, d'arracher ou d'autrement détruire le gazon et les plantes herbacées, sauf celles qui constituent une nuisance en vertu du règlement municipal. Si le règlement est appliqué, tous les propriétaires riverains proches des cours d'eau à débit réguliers devront laisser pousser, à l'état sauvage et sur une distance de dix (10) mètres (33 pieds) des 2 côtés du cours d'eau (même un petit ruisseau), les plantes, les arbustes et les arbres sans avoir le droit d'y intervenir sur une bande de trois (3) mètres de terrain.

Une pétition de 800 noms circule afin de revoir cette réglementation qui touche plusieurs propriétés de notre secteur. Le règlement encadre tous les ruisseaux, les rivières et les lacs qui se jettent dans le bassin versant des prises d'eau de la Ville de Québec.

- **Dossier du déneigement** : L'entretien des rues, des trottoirs et des passerelles durant la période hivernale soulève régulièrement de nombreuses critiques surtout dans le secteur Chauveau. Le travail est fait par un entrepreneur privé. Certains citoyens souhaitent l'ouverture, toute l'année, de l'ensemble des passerelles.
- **Dossier de la base de plein air de Sainte-Foy** : le conseil est très attentif aux différents projets d'amélioration des équipements de ce centre de plein air dans notre secteur.
- **Dossier du parc industriel dans Champigny** : Monsieur Jean Guilbault, conseiller municipal, a informé le conseil lors de la rencontre du 22 octobre du sommaire décisionnel de la Ville de Québec présentant son intention de favoriser l'implantation d'un parc industriel (entre la voie ferrée au nord du boulevard Wilfrid-Hamel et les terrains de l'Aéroport de Québec, à partir de la route Jean-Gauvin). Le Conseil entend suivre de près ce dossier durant les prochains mois.

2. Soutenir **la vie communautaire** dans le quartier

- Préparation d'un document qui sera disponible sur le site Internet de la Ville de Québec qui donnera de l'information aux nouveaux arrivants de notre secteur.
- Le conseil appuie les actions du Conseil de bassin de la rivière du Cap-Rouge (CBRCR) pour l'amélioration des sentiers (novembre).
- Préparation d'une exposition de photos anciennes de notre secteur.

4.3. Actions découlant des demandes de la Ville

CONSULTATIONS PUBLIQUES

Les membres du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à donner leur opinion sur des projets de modifications à la réglementation sur l'urbanisme. Ainsi, ils ont émis leur recommandation pour les projets suivants :

Projet de modification au Règlement de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 36452Cc. (R.C.A.3V.Q. 123).

Demande d'opinion

Tenue le 12 mars 2013 à la salle polyvalente de l'école Les Primevères, 1465, rue Félix-Antoine-Savard

Treize (13) citoyens étaient présents

Objet de la demande d'opinion

La modification vise à autoriser la construction d'une station-service sur le site du commerce Costco Wholesale situé au 3233, avenue Watt dans le but de procéder à la vente de produits pétroliers (dans le parc industriel Colbert). Pour ce faire, le règlement introduit comme usage associé, un usage du groupe C31 poste d'essence associé à un établissement d'une superficie de plancher supérieure à 4000 mètres carrés dont l'activité principale est de vendre au détail et doit être implanté en cour arrière ou à moins de 145 mètres d'une ligne avant du lot.

Le conseil de quartier a reçu le mandat de consulter la population en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et de formuler une recommandation au conseil d'arrondissement (demande d'opinion).

Le projet de modification du règlement contient des dispositions susceptibles à l'approbation référendaire en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Recommandation du conseil d'administration du conseil de quartier :

Sur proposition dûment appuyée, les membres du conseil d'administration du quartier de l'Aéroport recommandent majoritairement au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de modification au règlement de zonage relativement à l'ajout d'un usage associé dans la zone 36452Cc (R.C.A.3V.Q. 123), avec l'ajout suivant : prévoir un aménagement paysager autour de la nouvelle station d'essence.

Projet de modification au Règlement de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 36121Hd. (R.C.A.3V.Q. 127)

Demande d'opinion

Tenue le 12 mars 2013 à la salle polyvalente de l'école Les Primevères, 1465, rue Félix-Antoine-Savard

Treize (13) citoyens étaient présents

Objet de la demande d'opinion

La modification vise à permettre l'agrandissement de maisons mobiles et unimodulaires. Pour ce faire, la modification demandée est d'autoriser un « projet d'ensemble » sur le lot est situé dans la zone 36121Hd où seuls les usages *H4 maison unimodulaire et maison mobile* ainsi que *R1 Parc* sont autorisés.

Le conseil de quartier a reçu le mandat de consulter la population en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et de formuler une recommandation au conseil d'arrondissement (demande d'opinion).

Le projet de règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

Recommandation du conseil d'administration du conseil de quartier :

Sur proposition dûment appuyée, les membres du conseil d'administration du quartier de l'Aéroport recommandent unanimement au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de modification au règlement de zonage visant l'ajout de la spécification « projet d'ensemble » sur le lot est situé dans la zone 36121Hd où seuls les usages *H4 maison unimodulaire et maison mobile* ainsi que *R1 Parc* sont autorisés. (R.C.A.3V.Q. 127).

4.4. Autres préoccupations des citoyens, du conseil et des organismes

- Inondation dans notre secteur en raison des fortes pluies du 1er juin;
- Présence de véhicules lourds sur la rue de l'Étincelle;
- Déneigement des abribus;
- Amélioration du parc Joseph-Olivier-Chauveau;
- Demande de deux citoyens pour aménager un parc pour enfant dans le secteur de la rue Monty;
- Intervention d'une citoyenne pour relancer une demande de construction de passerelle, permettant un passage du boulevard Wilfrid-Hamel à l'avenue de la Famille près du bâtiment qui appartient à l'Office municipal d'habitation;
- L'entretien du parc Claude-Germain;
- Le conseil souhaite qu'une plaque soit installée dans le bâtiment de services du parc Claude-Germain pour expliquer la signification du nom du parc;
- Feux de piétons : les piétons ne respectent pas les feux de piétons à cause du trop grand délai d'attente;

- La problématique de la présence de l'herbe à poux dans plusieurs secteurs du quartier;
- Le marquage de la chaussée devant la passerelle située devant le Centre de la petite enfance Montessori de Québec;
- État global des chaussées : À l'aide de l'extrait d'un document remis au conseil de ville le 21 octobre 2013, M. Jean Guilbault, conseiller municipal, veut informer le CQ de l'état d'infrastructure des surfaces de son territoire. Une échelle catégorisant de très mauvais à très bon permet de constater l'état des chaussées;
- Problème de stationnements sur la rue de l'Étincelle;
- Insalubrité présente sur la piste de piétons qui longe la route Jean-Gauvin sous les bretelles de l'autoroute 440;
- Problématique sur le boulevard Auclair : véhicules stationnés entre le trottoir et la bande de verdure qui nuisent au déneigement;
- La gestion du recyclage des métaux et du plastique à la Ville de Québec pour le secteur commercial;
- Délivrance des permis pour les travaux et les inspections;
- Avoir des jardins communautaires dans le secteur Champigny ou Chauveau.

Plusieurs autres sujets ont été abordés par des citoyens du quartier ou encore par des organismes locaux. Vous pouvez consulter les différents procès-verbaux du conseil pour plus d'information sur les différents sujets. Vous trouverez les documents sur le site Internet de la Ville de Québec (www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier).

4.5. Les résolutions du conseil de quartier 2013

Résolution CQA-13-CA-06

M. Adélarde Racine, appuyé par M. Benoît Lemieux, propose que le Conseil de quartier de l'Aéroport dépose une plainte officielle à la Ville de Québec concernant l'entrepreneur qui fait l'entretien général du secteur Chauveau. Les travaux de déglacage et de sablage ne sont tout simplement pas satisfaisants. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Suivi : Plainte officielle déposée.

Le surveillant du secteur est avisé et une attention particulière sera apportée à ce secteur afin que le déneigement soit fait conformément aux exigences du devis (M. Martin Forgeue).

Résolution CQA-13-CA-07

Sur une proposition de M. Réjean Martel, appuyé par M. Benoît Lemieux, il est demandé que la Ville de Québec s'entretienne avec le Ministère des Transports du Québec afin de relancer l'idée du prolongement de l'autoroute 40 vers l'ouest, jusqu'à Saint-Augustin-de-Desmaures, comme prévu dans les plans des années 1970. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Suivi : Résolution transmise au conseil d'arrondissement et à la Division du transport.

Résolution CQA-13-CA-13

Sur proposition de Mme Line Poulin, appuyée par M. Benoît Lemieux, il est résolu de demander à la Ville de Québec de maintenir le statu quo sur l'application et l'interprétation actuelles du règlement autorisant les propriétaires riverains à couper le gazon, les plantes ou les arbustes sur les 10 derniers mètres de chaque rive d'un cours d'eau à débit régulier, d'une rivière, d'un lac ou d'un étang. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Suivi : Le dossier a été retiré et n'a pas été adopté par le Conseil municipal. Pour l'instant, aucun nouveau projet de règlement n'a été présenté au conseil de ville. Une pétition circule également dans le secteur.

Résolution CQA-13-CA-18

Sur proposition de M. Laurier Bérubé, appuyé par Mme Line Poulin, il est résolu de demander l'achèvement du réseau d'égouts sur le rang Saint-Ange, et ce, dans le respect des ententes conclues lors de la fusion en 1971 de la Ville de Sainte-Foy et de la paroisse de L'Ancienne-Lorette. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Suivi : Le dossier revient pour une troisième fois depuis les fusions. Il y a une réponse officielle de l'Arrondissement qui a été fournie aux citoyens (la position de l'Arrondissement n'a pas changé entre-temps.)

Résolution CQA-13-AGA-05

M. Alain Michard, appuyé par M. Julien Landry, propose l'installation d'une plaque commémorative à l'intérieur du bâtiment sis dans le parc Claude-Germain, en vue d'informer les gens sur l'origine de la dénomination du parc. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi : Transmise à la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire (3 septembre 2013). Service de la culture – doit avoir une résolution de l'Arrondissement (résolution déposée au CA – 2 octobre). Suivi de Mme Édith Loyer – 7 octobre

Résolution CQA-13-CA-25

Sur proposition de M. Benoît Lemieux, appuyé par M. Laurier Bérubé, il est résolu que le conseil de quartier donne son appui au projet d'aménagement d'un parc pour enfants, à l'îlot Monty. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Suivi : Résolution transmise au conseil d'arrondissement et à la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire. La proposition a reçu un accueil favorable de la part de l'Arrondissement et le Service de l'aménagement du territoire élabore présentement un concept d'aménagement pour plusieurs parcs, dont celui-ci. Une rencontre avec les citoyens du secteur sera organisée dès qu'un premier plan concept sera disponible (hiver 2014).

Résolution CQA-13-CA-26

Sur proposition de Mme Lucie Saint-Gelais, appuyée par M. Julien Landry, il est résolu de relancer la Ville de Québec concernant la construction d'une passerelle entre le boulevard Wilfrid-Hamel et l'avenue de la Famille. Une résolution à ce sujet a été adoptée par le CQ de l'Aéroport le 12 avril 2011. M. Benoît Lemieux fait connaître son abstention. ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

Suivi : Résolution transmise à la Division des travaux publics. Réponse du directeur, M. Denis Ferland du 22 mai 2013 (selon l'analyse de la division, le sentier ne peut pas être entretenu l'hiver, mais un autre sentier entretenu en hiver est disponible à proximité). Au centre communautaire : Intervention de Mme Xenia Gavaniuc auprès du conseil d'arrondissement le 2 octobre, en lien avec une pétition déposée en 2011 demandant l'aménagement d'un trottoir entre le bâtiment ci-dessus mentionné et l'avenue de la Famille.

Résolution CQA-13-CA-33

Considérant que plusieurs citoyens se plaignent du bruit des trains qui se réverbère dans l'environnement à la suite de la construction de condos sur le boulevard Wilfrid-Hamel, les membres du CQ de l'Aéroport désirent que la Division de la gestion du territoire de la Ville évalue systématiquement les impacts non visibles d'un projet de construction avant la délivrance d'un permis. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Suivi : Résolution transmise à M. Alain Tardif, directeur de la Division de la gestion du territoire [15 oct. 2013] et à M. Denis Robillard, directeur de la Division de la qualité du milieu. La Gestion du territoire et le Service de l'environnement ont été sensibilisés. On mentionne qu'il n'existe pas de politique sur les arbres hormis le règlement. Le conseiller municipal fait part qu'il n'y a pas de ligne directrice sur la coupe des arbres. On fait plutôt du cas par cas.

Résolution CQA-13-CA-35

Sur proposition de M. Jean Denis Brisson, appuyé par Mme Lucie Saint-Gelais, il est résolu de demander à la Ville de corriger l'intersection du rang Saint-Ange, du boulevard Wilfrid-Hamel et de la rue de l'Abbé-Pierre, en élargissant sur le rang Saint-Ange, de la même largeur que la rue de l'Abbé-Pierre. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Suivi : RMS

Mme Cristina Bucica fait un suivi relatif à la recommandation CQA-13-CA-35, qui demandait à la Ville de corriger l'intersection du rang Saint-Ange, du boulevard Wilfrid-Hamel et de la rue de l'Abbé-Pierre, en élargissant sur le rang Saint-Ange, de la même largeur que la rue de l'Abbé-Pierre.

Les membres ne sont pas satisfaits de la réponse obtenue de la Ville, recommandant la mise en place d'un panneau à chevrons noir et jaune à proximité de la bordure afin que le rétrécissement soit visible toute l'année. Le sujet sera rediscuté à la prochaine séance [février 2014].

Résolution CQA-13-CA-36

Sur proposition de M. Jean Denis Brisson, appuyé par Mme Line Poulin, il est demandé à la Ville d'améliorer l'intersection de la route Jean-Gauvin et de l'avenue Jules-Verne afin de réparer les chaînes de rue qui sont endommagées par les véhicules lourds qui empruntent l'avenue Jules-Verne vers l'est. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution CQA-13-CA-37

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyé par M. Laurier Bérubé, il est résolu de demander à la Ville d'appliquer sa réglementation concernant l'élimination de l'herbe à poux dans les espaces publics, particulièrement dans les secteurs agricoles. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution CQA-13-CA-44

À l'unanimité, les membres se disent d'accord pour appuyer les recommandations d'interventions émises à la Ville de Québec par le Conseil de bassin de la rivière du Cap-Rouge dans le cadre du plan triennal des immobilisations [PTI].

Résolution CQA-13-CA-45

Sur proposition de Mme Lucie Saint-Gelais, appuyée par M. Laurier Bérubé, il est résolu de demander un statut de participant au sein du comité PDZA, considérant que plus de 80 % du territoire agricole se situe sur le territoire du CQ de l'Aéroport. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Suivi : La résolution CQA-13-CA-45 demandant un statut de participation au comité PDZA a été transmise à la Ville.

Résolution CQA-13-CA-52

Pour faire suite au travail amorcé par le comité Qualité de l'air et à la suite de ses recommandations, il est proposé par Mme Lucie Saint-Gelais, appuyée par Mme Line Poulin, que le Conseil de quartier de l'Aéroport ajoute à son plan d'action une démarche de sensibilisation auprès des citoyens du quartier au sujet des effets dommageables du chauffage au bois et des foyers extérieurs ainsi qu'aux moyens à faire connaître pour en réduire leur impact négatif. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Bilan et états financiers au 31 décembre 2013

En 2013, le Conseil de quartier de l'Aéroport n'a reçu aucune subvention de la Ville de Québec. Alors que le bilan démontrait un actif net non affecté de 1651 \$ au début de l'exercice, une somme de 892 \$ a été dépensée pour couvrir les frais de fonctionnement du conseil, pour défrayer les honoraires de la secrétaire de réunion, pour les frais de collation lors de l'assemblée générale annuelle et un montant de 4,95 \$ par mois en frais bancaires. Au 31 décembre 2013, le Conseil de quartier de l'Aéroport dispose d'une somme de 750,15 \$ dans le compte numéro 4913-5000013 de la Banque TD [succursale Sainte-Foy–Duplessis] et 3,93 \$ en argent comptant dans la petite caisse.

LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2013

LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>754</u>	<u>1651</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs	<u> </u>	<u> </u>
Actif net		
Non affecté	<u>754</u>	<u>1651</u>
	<u> </u>	<u> </u>

Au nom du conseil de quartier de l'Aéroport

Réjean Martel, Président

Julien Landry, Trésorier

LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions – Fonctionnement Conseil de quartier de l'Aéroport	Ville de Québec <u>0</u>	1500
	<u>0</u>	<u>1500</u>
Charges		
Fonctionnement Projets	<u>857</u>	835
	<u>857</u>	<u>835</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	857	665
Actif net non affecté au début de l'exercice	<u>1651</u>	<u>986</u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>754</u>	<u>1651</u>